



PRESTATION COMPENSATOIRE

Par fitou

BONJOUR DIVORCEE EN 2007 AYANT OBTENUE UNE PRESTATION COMPENSATOIRE DE 25000EUROS QUI NE MA JAMAIS ETAIS REGLER TOUT DEUX SOMMES REMARIER PUIS JE ENCORE PRETENDRE A CETTE PRESTATION MERCI POUR VOTRE REPONSE